

Les vacances des Européens

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

18/2006

Auteur

François-Carlos BOVAGNET

Contenu

Caractéristiques principales 1

Moyenne UE : deux voyages par an et par touriste 1

Les touristes ont, majoritairement, passé leurs vacances dans leur pays 2

L'été : principale période de vacances dans tous les États membres de l'UE 2

La voiture : principal moyen de locomotion utilisé par les Européens pour partir en vacances 4

Les Européens du sud marquent une préférence pour l'hébergement privé..... 5

Les touristes organisent, majoritairement, leurs voyages par leurs propres moyens..... 6



Fin de rédaction: 15.05.2006
Données extraites le: 08.02.2006
ISSN 1561-4859
Numéro de catalogue: KS-NP-06-018-FR-N
© Communautés européennes, 2006

Caractéristiques principales

- En 2004, les touristes européens ont effectué, en moyenne, au moins deux voyages de quatre nuitées ou plus.
- Au niveau de l'UE, les séjours sur le territoire national sont plus nombreux que les séjours à l'étranger.
- Les touristes UE partent en vacances de préférence entre juillet et septembre.
- Dans de nombreux États membres, les séjours courts sont privilégiés aux séjours longs.
- Le moyen de transport le plus utilisé par les touristes UE est la voiture particulière.
- La majorité des touristes UE privilégie l'hébergement privé.
- Les touristes européens préfèrent organiser leurs voyages par leurs propres moyens.

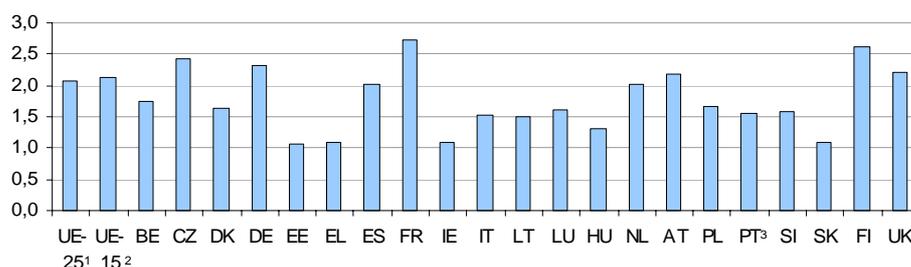
Moyenne UE : deux voyages par an et par touriste

La présente publication s'intéresse au comportement des touristes européens : leurs préférences en matière de destination (leur propre pays ou l'étranger), le moyen de locomotion utilisé pour partir en vacances, le type d'hébergement privilégié et l'organisation du séjour.

Le graphique 1 indique le nombre moyen de voyages (c'est-à-dire de séjours de quatre nuitées ou plus) effectués en une année par les touristes UE (âgés de plus de 14 ans). En 2004, environ 408 millions de séjours ont été réalisés par quelque 197 millions de citoyens UE dont plus de 90% étaient ressortissants d'États membres de l'UE-15. Cela représente une moyenne de 2,1 séjours par touriste au niveau de l'UE.

Dans huit États membres, les touristes ont effectué au moins deux voyages d'une durée de quatre nuitées ou plus en 2004. La moyenne UE de 2,1 séjours par touriste est essentiellement imputable aux chiffres élevés obtenus dans les pays à forte population tels que la France (2,7 séjours), l'Allemagne (2,3) et le Royaume-Uni (2,2). Les chiffres les plus bas ont été enregistrés en Estonie, en Slovaquie, en Grèce et en Irlande (1,1 séjour par touriste), suivies de la Hongrie (1,3) et de la Lituanie (1,5).

Graphique 1 : Nombre moyen de séjours par touriste, 2004



1) UE-25, sauf CY, LV, MT et SE. 2) UE-15, sauf SE. 3) Estimation.
Remarque: données 2003 pour EL et IE.

Les touristes ont, majoritairement, passé leurs vacances dans leur pays

Dans l'ensemble de l'UE, les voyages de quatre nuitées ou plus à l'intérieur d'un pays (tourisme interne) ont représenté environ 57% des séjours contre 43% pour les séjours à l'étranger (tourisme émetteur). Dans douze États membres sur 23, les séjours à l'intérieur du pays ont été plus courants que les voyages à l'étranger. Les plus forts pourcentages ont été enregistrés dans les États membres de l'Europe du sud (Grèce, Espagne, France, Italie et Portugal) et en Pologne. Les touristes de ces pays ont représenté plus de 75% de la totalité des séjours sur leur territoire national, les taux les plus élevés ayant été relevés en Grèce avec 90,2%, en Espagne avec 88,1% et en France avec 82,9%. Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que les pays d'Europe du sud disposent de destinations touristiques estivales extrêmement développées et inscrites dans une longue tradition. En outre, leurs résidents possèdent souvent des logements de vacances et aiment rendre visite à leurs amis et à leur famille dans leur propre pays.

À l'inverse, le pourcentage des séjours à l'étranger est nettement supérieur (plus de 70% du total) lorsqu'il s'agit de touristes luxembourgeois (99,3%), belges (78,8%), slovènes (73,0%), irlandais (72,6%) et danois (69,1%), ce qui témoigne de la prépondérance des petits pays en terme de tourisme émetteur.

Quant à la répartition de ces voyages à l'étranger, environ deux tiers de tous les séjours de quatre nuitées ou plus se sont déroulés dans d'autres États membres de l'UE. Les touristes de 17 États membres ont opté pour des vacances à l'étranger à l'intérieur de l'UE. Les plus forts pourcentages ont été enregistrés dans les pays du Benelux (Luxembourg avec 82,1%, Belgique avec 77,1% et Pays-Bas avec 76,0%), en Irlande (78,0%), au Danemark (72,3%), au Royaume-Uni (72,1%) et en Pologne (71,9%). Les séjours à l'étranger dans des pays hors de l'Union européenne n'ont été majoritaires qu'en Slovaquie (85,9%), en Lettonie (59,0%), en Lituanie (56,8), en Grèce (53,1%) et en France (52,4%). S'agissant de la Grèce et de la France, il convient de rappeler que les pourcentages élevés sont basés sur des chiffres absolus relativement bas pour les voyages à l'étranger par rapport aux séjours sur le territoire national (tableau 1).

Tableau 1: Séjours de quatre nuitées ou plus par destination, 2004 (%)

	Séjours par destination			
	Intérieur	Étranger		
		Total	Total	dans l'UE-25
UE-25 ¹	56,9	43,1	65,9	34,1
UE-15	55,7	44,3	66,6	33,4
BE	21,2	78,8	77,1	22,9
CZ	57,9	42,1	55,6	44,4
DK	30,9	69,1	72,3	27,7
DE	36,0	64,0	67,8	32,2
EE	50,7	49,3	:	:
EL	90,2	9,8	46,9	53,1
ES	88,1	11,9	59,1	40,9
FR	82,9	17,1	47,6	52,4
IE	27,4	72,6	78,0	22,0
IT	75,1	24,9	54,1	45,9
CY	:	:	68,7	31,3
LV	41,8	51,5	41,0	59,0
LT	38,9	61,1	43,2	56,8
LU	0,7	99,3	82,1	17,9
HU	72,8	27,2	:	:
MT	:	:	:	:
NL	37,7	62,3	76,0	24,0
AT	35,3	64,7	59,2	40,8
PL ²	81,8	18,2	71,9	28,1
PT	77,4	22,6	67,1	32,9
SI	27,0	73,0	14,1	85,9
SK	56,6	43,4	53,8	46,2
FI	69,5	30,5	58,9	41,1
SE	52,5	47,5	65,6	34,4
UK	41,4	58,6	72,1	27,9

1) UE-25 sauf CY (uniquement pour intérieur et total étranger) et MT; EE et

HU uniquement pour ventilation géographique.

2) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL et LV.

L'été : principale période de vacances dans tous les États membres de l'UE

En 2004, la période de vacances la plus prisée dans tous les États membres de l'UE a été l'été (de juillet à septembre). Les préférences les plus marquées pour cette période, avec des pourcentages proches de 60%, ont été observées chez les touristes tchèques, espagnols, italiens et slovènes.

En revanche, les périodes les plus creuses ont été enregistrées pendant le premier trimestre de l'année (de janvier à mars) ou le dernier (d'octobre à décembre), dans dix États membres pour chacune d'entre elles (données disponibles pour vingt pays seulement). De janvier à mars, les pourcentages se situaient entre 7,8% en Grèce et 16,3% au Danemark,

tandis que d'octobre à décembre, ils étaient légèrement supérieurs, allant de 10,3% en Italie à 18,4% au Luxembourg.

Les écarts de pourcentage entre la haute et la basse saison traduisent les préférences saisonnières des vacanciers. Les États membres déclarants peuvent être divisés en trois groupes : préférences saisonnières relativement équilibrées (écarts de 20 à 30 points de pourcentage) dans 7 pays, pics saisonniers modérés (de 31 à 45) dans 8 pays et nette préférence pour une saison (46 et plus) dans 5 pays. Le premier groupe composé du Danemark, de l'Allemagne, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Finlande et du Royaume-Uni ne comprend que des États membres du nord de l'Europe, tandis que les deux autres groupes ne présentent aucune particularité géographique. Celui des pics saisonniers modérés inclut la Belgique, la France, la Hongrie, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et la Suède, et le groupe de pays où les touristes privilégient une saison en particulier comprend la République tchèque, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la Slovénie.

Dans l'ensemble de l'UE, en moyenne 85,3% de tous les touristes ont effectué des séjours de 4 à 14 nuitées ; les plus forts pourcentages ont été relevés en Hongrie (95,1%), en Finlande (94,2%) et en Slovaquie (94,0%). De manière générale, on observe certes une claire propension aux séjours de 4 à 7 nuitées par rapport aux séjours de 8 à 14 nuitées dans tous les États membres, mais les chiffres varient sensiblement d'un pays à l'autre. Dans la majorité des États membres de l'UE, les voyages de 4 à 7 nuitées ont été plus de deux fois plus répandus que les séjours de 8 à 14 nuitées. Les taux les plus élevés ont été enregistrés en Finlande (4,8 fois), en Estonie (4,3) et en Hongrie (3,8). S'agissant des séjours de 8 à 14 nuitées, l'Allemagne (38,3%) et la Belgique (34,7%) se démarquent clairement des autres pays (tableau 2).

Tableau 2: Préférences saisonnières et durée des séjours, 2004 (% de séjours de 4 nuitées ou plus)

	Saison haute		Saison basse		Séjours par durée de séjour (%)		
	Trimestre	%	Trimestre	%	4 à 7 nuitées	8 à 14 nuitées	15 nuitées et plus
UE-25 ¹	Juillet-Septembre	45,0	:	:	54,8	30,5	14,7
UE-15	Juillet-Septembre	44,1	:	:	54,1	30,7	14,4
BE	Juillet-Septembre	51,1	Octobre-Décembre	11,5	44,9	34,7	20,4
CZ	Juillet-Septembre	59,3	Octobre-Décembre	11,2	64,5	28,5	6,9
DK	Juillet-Septembre	42,8	Janvier-Mars	16,3	67,5	23,0	9,5
DE	Juillet-Septembre	36,2	Janvier-Mars	15,5	47,1	38,3	14,6
EE	:	:	:	:	73,7	17,1	9,2
EL	Juillet-Septembre	53,6	Janvier-Mars	7,8	49,0	23,0	28,0
ES	Juillet-Septembre	60,7	Octobre-Décembre	10,5	49,6	24,1	26,2
FR	Juillet-Septembre	45,3	Octobre-Décembre	15,4	57,4	28,9	13,8
IE	Juillet-Septembre	39,7	Janvier-Mars	15,5	59,3	29,4	11,3
IT ²	Juillet-Septembre	59,2	Octobre-Décembre	10,3	50,9	28,7	20,5
CY	:	:	:	:	:	:	:
LV	:	:	:	:	:	:	:
LT	:	:	:	:	49,2	33,2	17,6
LU	Juillet-Septembre	40,3	Octobre-Décembre	18,4	56,2	28,9	14,8
HU	Juillet-Septembre	53,3	Janvier-Mars	10,1	75,3	19,8	4,9
MT	:	:	:	:	:	:	:
NL	Juillet-Septembre	41,1	Janvier-Mars	14,1	48,9	29,3	21,7
AT	Juillet-Septembre	45,2	Octobre-Décembre	14,3	64,5	26,8	8,7
PL ³	Juillet-Septembre	53,5	Octobre-Décembre	13,4	56,5	29,5	14,0
PT	Juillet-Septembre	55,9	Janvier-Mars	12,3	46,2	30,9	22,8
SI	Juillet-Septembre	66,0	Janvier-Mars	9,6	63,0	29,4	7,6
SK	Juillet-Septembre	46,3	Janvier-Mars	14,1	63,0	31,0	6,0
FI	Juillet-Septembre	37,6	Octobre-Décembre	17,2	77,9	16,3	5,8
SE	Juillet-Septembre	45,0	Octobre-Décembre	12,1	69,2	22,1	8,7
UK	Juillet-Septembre	39,0	Janvier-Mars	14,4	61,2	29,1	9,7

1) UE-25 sauf CY, LV et MT; LT et EE uniquement exclues pour les données sur les saisons haute et basse. 2) Provisoire. 3) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL.

La voiture : principal moyen de locomotion utilisé par les Européens pour partir en vacances

Le tableau 3 présente les moyens de transport utilisés pour tous les séjours de quatre nuitées ou plus en 2004. Au niveau de l'UE, la voiture et l'avion ont été les moyens de transport les plus prisés (respectivement 57,5% et 25,2%). Dans seize États membres, les touristes ont choisi la voiture pour plus de la moitié de tous les voyages. Les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés en Slovénie (82,1%), en France (72,5%) et en Espagne (71,1%). En revanche, les touristes irlandais sont les moins enclins à opter pour la voiture à des fins de vacances.

Le transport aérien est prépondérant en Irlande (65,9%) et au Royaume-Uni (50,8%), mais peu significatif en Hongrie, en Pologne, en Slovénie et en Grèce (moins de 10%).

Le transport ferroviaire a occupé une place relativement importante dans certains des nouveaux États membres (18,9% en Lituanie, 18,7% en Pologne, 17,0% en Lettonie et 15,0% en Hongrie) et en France (12,3%). En Lituanie et en France, ce moyen de transport s'est classé en deuxième position juste après la voiture.

Le transport en autocar s'est plutôt bien classé dans les nouveaux États membres, à l'exception de la Slovénie, avec des pourcentages allant de 13,5% en Lituanie à 36% en Estonie.

Le transport maritime a joué un rôle particulièrement important en Grèce et a représenté plus d'un cinquième de tous les transports, en raison de la multitude d'îles accessibles uniquement par bateau. La part du transport maritime en Estonie, par rapport à d'autres États membres, est aussi relativement élevée, ce qui pourrait être imputé aux bonnes liaisons maritimes avec la Finlande.

Tableau 3: Ventilation des séjours par mode de transport, 2004 (%)

	Véhicule privé	Avion	Train	Autocar	Bateau
UE-25 ¹	57,5	25,2	8,1	7,6	1,6
UE-15 ²	57,3	27,0	7,5	6,4	1,7
BE	57,8	29,8	4,8	6,4	1,2
CZ	59,7	10,7	9,1	19,9	0,5
DK	43,3	39,0	6,6	8,7	2,3
DE	53,5	28,6	7,5	10,4	u:
EE	37,1	19,2	:	36,0	7,7
EL	55,8	8,4	1,8	13,0	21,1
ES	71,1	14,7	4,3	8,0	1,8
FR	72,5	12,1	12,3	2,4	0,6
IE	25,4	65,9	2,3	1,8	4,6
IT ³	60,9	19,0	9,3	5,0	5,8
CY	:	:	:	:	:
LV	42,6	16,4	17,0	20,0	4,0
LT	48,8	13,5	18,9	13,5	5,3
LU	52,1	37,5	4,5	4,5	1,3
HU	64,0	5,2	15,0	15,6	0,2
MT	:	:	:	:	:
NL	67,3	23,5	3,4	4,4	1,4
AT	55,4	30,5	6,5	7,0	0,7
PL ⁴	58,4	3,5	18,7	19,4	:
PT	64,6	21,5	2,8	9,1	1,9
SI	82,1	8,8	2,1	5,5	1,5
SK	47,9	14,7	11,0	26,3	0,1
FI	55,6	24,5	9,0	5,7	5,3
SE	52,0	34,5	4,2	5,8	3,5
UK	37,3	50,8	5,0	5,2	1,7

1) UE-25 sauf CY et MT; DE et PL pour le bateau et EE pour le train.

2) UE-15 sauf DE pour le bateau. 3) Provisoire. 4) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL, estimées pour EE (avion et bateau seulement) et LV.

Les Européens du sud marquent une préférence pour l'hébergement privé

Au niveau de l'UE, le type d'hébergement privilégié par les touristes pour des séjours de quatre nuitées ou plus, tant sous l'angle des nuitées que du nombre de voyages, a été l'hébergement privé, suivi des hôtels et d'autres établissements d'hébergement collectif. Si l'on compare les séjours et les nuitées à l'échelle de l'UE, la part des nuitées passées dans des hébergements privés et autres établissements d'hébergement collectif est sensiblement supérieure, ce qui s'explique par le fait que la durée moyenne de séjour dans ces deux types d'hébergement est plus longue que dans les hôtels. Par conséquent, la part des hôtels a été moins importante en termes de nuitées qu'en termes de séjours. Toutefois, les parts respectives de ces trois types d'hébergement exprimées en pourcentage de nuitées totales diffèrent considérablement d'un État membre à l'autre.

En termes de nuitées, l'hébergement privé a été le type le plus prisé des touristes de tous les États membres, à l'exception des Pays-Bas, avec des pourcentages allant de 39,9% pour les Danois à 86,2% pour les Grecs. En effet, les touristes de onze États membres de l'UE ont passé plus de la moitié de leurs nuitées totales dans un hébergement privé. Les Néerlandais ont été les seuls touristes à largement préférer d'autres établissements collectifs. Dans cette catégorie figurent les logements de vacances, les campings, les auberges de jeunesse et les logements de groupes. En 2004, les Néerlandais ont passé 56,5% des nuitées totales dans de tels établissements, soit plus du double des nuitées passées en hôtels. Par rapport aux autres touristes UE, les Slovènes (avec 35,5%), les Irlandais (25,6%) et les Danois (25,0%) ont également enregistré un pourcentage relativement élevé de nuitées dans d'autres établissements d'hébergement collectif.

Tableau 4: Séjours et nuitées par type d'hébergement, 2004 (%)

	Hôtels		Autres établissements d'hébergement collectif		Hébergement privé	
	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées
UE-25 ¹	33,1	28,1	12,5	13,4	54,4	58,5
UE-15 ²	34,0	28,5	12,0	13,1	53,9	58,4
BE	40,7	33,2	18,0	17,1	41,3	49,7
CZ	29,5	28,1	20,5	17,6	50,0	54,4
DK	44,8	35,1	21,5	25,0	33,6	39,9
DE	45,1	40,8	8,6	10,0	46,2	49,2
EE	17,9	:	9,0	:	73,1	:
EL	17,3	12,1	2,3	1,8	80,4	86,2
ES	25,1	13,9	8,5	6,0	66,4	80,0
FR	18,3	16,1	13,2	14,7	68,4	69,2
IE	35,6	30,8	22,8	25,6	41,6	43,6
IT ³	34,6	25,0	11,9	11,2	53,5	63,8
CY	:	:	:	:	:	:
LV	:	:	:	:	:	:
LT	19,1	17,1	12,8	6,9	68,1	76,0
LU	50,3	42,1	7,1	7,3	42,6	50,7
HU	27,1	:	10,6	:	62,3	:
MT	:	:	:	:	:	:
NL	27,5	25,2	54,6	56,5	17,8	18,3
AT	57,0	:	9,0	:	34,0	:
PL ⁴	15,0	14,9	14,8	15,3	70,2	69,8
PT	24,2	18,5	5,3	4,0	70,5	77,5
SI	24,6	21,9	36,1	35,5	39,3	42,6
SK	37,8	40,3	20,0	17,5	42,2	42,2
FI	26,6	27,4	7,3	9,8	66,1	62,8
SE	41,0	39,9	21,3	17,5	37,6	42,6
UK	38,8	34,4	4,5	7,9	56,7	57,7

1) UE-25 sauf CY, LV et MT; EE, HU et AT (seulement nuitées). 2) UE-15 sauf AT (seulement nuitées). 3) Provisoire. 4) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL et DK (seulement nuitées).

Les touristes organisent, majoritairement, leurs voyages par leurs propres moyens

Le graphique 2 indique les principaux moyens utilisés pour organiser des voyages dans 20 États membres de l'UE sur 25. Dans l'ensemble de l'UE, la démarche la plus courante en 2004 a été la réservation directe, soit près de 40% de tous les séjours, suivie de « aucun type d'organisation ». Ce phénomène est probablement imputable à l'accroissement, ces dernières années, de l'utilisation des ordinateurs personnels avec une connexion Internet dans les ménages privés, ce qui permet aux touristes d'obtenir, par leurs propres moyens, des informations détaillées sur les séjours et les hébergements. On a toutefois observé d'énormes différences entre les États membres. La réservation directe a enregistré des pourcentages allant de 8,9% en Pologne à 94,5% en Grèce. Les pourcentages les plus élevés, c'est-à-dire dépassant de plus de 20 points la moyenne UE de 40,1%, ont été relevés pour les touristes tchèques (72,0%), danois (71,4%), autrichiens (70,7%), allemands (68,1%), estoniens (66,0%), irlandais (62,0%) et luxembourgeois (61,0%).

En ce qui concerne l'organisation de séjours par des agences de voyages et des tour-opérateurs, les plus forts taux ont été enregistrés en Suède (50,3%) et aux Pays-Bas (35,3%).

Le tableau 5 (catégories de séjours organisés par des agences de voyages/tour opérateurs) montre que la ventilation par voyages à forfait et autres formes de séjour diffère considérablement d'un État membre à l'autre. Pour l'ensemble de l'UE, plus des deux tiers de tous les séjours réservés par l'intermédiaire d'agences de voyages ou de tour opérateurs étaient des forfaits. Presque la moitié des pays pour lesquels des données étaient disponibles avait des pourcentages supérieurs à la moyenne, les plus élevés ayant été enregistrés pour les touristes tchèques (88,8%), allemands (86,4%), hongrois (86,1%) et estoniens (83,3% - 2003). Les taux les plus faibles ont été relevés, pour 2003, en Autriche (18,9%) et en Grèce (30,7%) S'agissant d'autres formes de séjours réservés auprès d'agences de voyages, les pourcentages les plus bas ont été déclarés en République tchèque, en Estonie, en Hongrie, en Allemagne, en Finlande et en Suède.

Tableau 5: Ventilation des séjours organisés par des agences de voyages, 2004 (%)

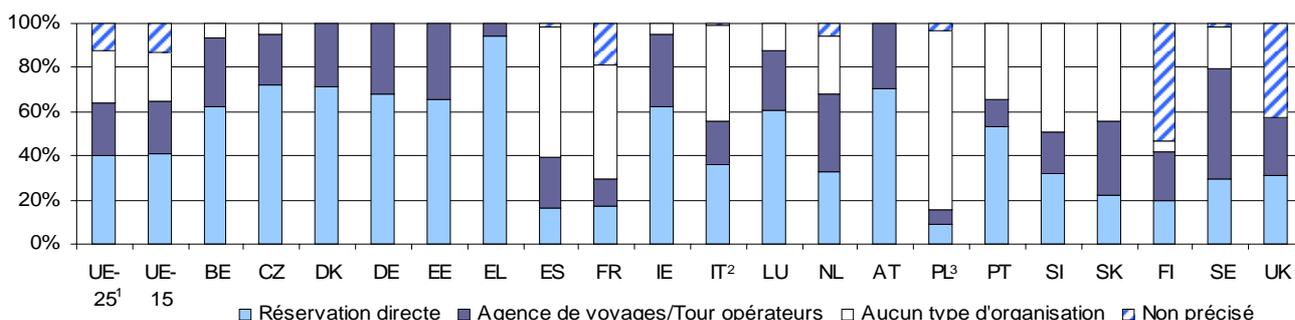
	Agence de voyages/Tour opérateur		
	Total (en % des séjours totaux)	Forfaits	Autres types d'organisation
UE-25 ¹	23,7	69,4	30,6
UE-15	24,2	68,6	31,4
BE	31,1	66,7	33,3
CZ	22,7	88,8	11,2
DK ²	28,6	66,4	33,6
DE	31,9	86,4	13,6
EE	34,0	83,3	16,7
EL	5,5	30,7	69,3
ES	22,8	45,3	54,7
FR	11,9	55,5	44,5
IE	33,0	55,5	44,5
IT ³	19,4	67,1	32,9
CY	:	:	:
LV	:	:	:
LT	:	:	:
LU	26,8	45,9	54,1
HU	:	86,1	13,9
MT	:	:	:
NL	35,3	53,4	46,6
AT	29,3	18,9	81,1
PL ⁴	6,5	73,8	26,2
PT	12,3	38,6	61,4
SI	18,8	52,3	47,7
SK	33,9	80,0	20,0
FI	22,3	81,1	18,9
SE	50,3	83,2	16,8
UK	25,9	64,3	35,7

1) UE-25 sauf CY, LV, LT et MT. 2) Valeurs 2003 pour les forfaits et autres.

3) Provisoire. 4) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL, EE et AT.

Graphique 2 : Séjours par type d'organisation, 2004 (%)



1) UE-25 sauf CY, LV, LT, HU et MT. 2) Provisoire. 3) Estimation.

Remarque: données 2003 pour EL, EE et AT.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Tourisme

Définition : Les activités des personnes qui voyagent et séjournent dans des lieux distincts de leur environnement habituel pour une période inférieure à douze mois consécutifs, pour les motifs de loisirs, d'affaires et autres. Par rapport à un pays donné, on distingue trois formes de tourisme:

- (i) tourisme interne: activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent uniquement à l'intérieur de cette zone mais en dehors de leur environnement habituel;
- (ii) tourisme récepteur: activités des non-résidents qui voyagent dans une zone donnée située en dehors de leur environnement habituel;
- (iii) tourisme émetteur: activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent et séjournent en dehors de celle-ci et de leur environnement habituel.

Touriste

Visiteur qui passe au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé dans le pays/lieu visité.

Hôtels et Établissements assimilés

Hôtels

Hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, clubs de vacances et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires.

Établissements assimilés

Ce groupe comprend les meublés et pensions, les résidences touristiques et autres logements similaires loués à la chambre et dotés de services hôteliers limités, y compris de service des lits et le nettoyage des chambres et des sanitaires fait de façon quotidienne. Ce groupe couvre également les pensions de famille, les chambres d'hôte et les fermes.

Autres établissements d'hébergement collectif

Logements pour vacances

Ce groupe comprend les installations collectives gérées par une administration commune: appartements-hôtels, ensembles de chalets ou bungalows transformés en appartements. Elles fournissent un minimum de services communs (n'incluant pas le service quotidien des lits et le nettoyage).

Campings touristiques

Ce groupe comprend les installations collectives situées à l'intérieur de terrains clos et destinées à accueillir des tentes, caravanes, remorques et autocaravanes. Toutes sont dotées d'une administration commune et fournissent un certain nombre de services touristiques (magasins, informations, animation).

Autres établissements d'hébergement collectif

Ce groupe comprend les auberges de jeunesse, les dortoirs pour touristes, les logements de groupes, les foyers de vacances pour

le troisième âge, les établissements de vacances réservés au personnel de certaines entreprises, les résidences universitaires et les dortoirs scolaires, et autres installations similaires, dotés d'une administration commune, ayant un intérêt social et bénéficiant souvent de subventions.

Hébergements touristiques privés

Types d'hébergements qui ne sont pas conformes à la définition des « établissements ». Comprend les résidences secondaires.

Les chiffres concernant cette catégorie sont sujets à caution car tous les États membres n'utilisent pas les mêmes méthodes de collecte.

Séjour touristique

Séjour effectué par un touriste, à savoir un séjour avec nuitées. Chaque voyage présente un motif principal, mais peut répondre à des motivations secondaires et impliquer plusieurs visites et activités ayant des motifs différents.

Nuitée touristique

Une nuitée de tourisme (ou de séjour) est chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, sa présence physique n'étant pas indispensable.

Durée du séjour

La durée du séjour est calculée en nombre de nuitées.

Voyage à forfait

Le voyage à forfait constitue un ensemble de services en matière de voyages, organisés à l'avance, comprenant au moins le transport et l'hébergement, ou l'un ou l'autre, ainsi que d'autres services touristiques fondamentaux.

Abréviations des pays :

BE	Belgique	LU	Luxembourg
CZ	République tchèque	HU	Hongrie
DK	Danemark	MT	Malte
DE	Allemagne	NL	Pays-Bas
EE	Estonie	AT	Autriche
EL	Grèce	PL	Pologne
ES	Espagne	PT	Portugal
FR	France	SI	Slovénie
IE	Irlande	SK	Slovaquie
IT	Italie	FI	Finlande
CY	Chypre	SE	Suède
LV	Lettonie	UK	Royaume-Uni
LT	Lituanie		

Symboles

: Données non disponibles

La présente publication a été produite en collaboration avec Volker Stabernak (commentaires) et Christiane Gengler (tableaux, graphiques et présentation).

Date de l'extraction des données : 8 février 2006

AUTRES PUBLICATIONS RECENTES SUR LE TOURISME:

Pocketbook sur le tourisme

Statistiques en bref 05/2006 – Le tourisme récepteur et le tourisme émetteur dans l'Union européenne

Statistiques en bref 43/2005 – Tendances du tourisme durant la saison d'hiver 2005/2005

Statistiques en bref 34/2005 – Les TIC dans le secteur du tourisme

Statistiques en bref 32/2005 – Hausse constante de l'emploi dans le secteur des hôtels et restaurants de l'UE élargie

Statistiques en bref 19/2005 – Tendances du tourisme estival en 2004

Statistiques en bref 13/2005 – Le tourisme dans l'Union européenne élargie

PROCHAINES PUBLICATIONS :

Panorama sur le tourisme

Pour en savoir plus:

Données : [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

Tourisme

Tourisme

 Capacité de l'hébergement touristique collectif : unités locales sur le territoire national

 Fréquentation des établissements d'hébergement collectif : tourisme interne et récepteur

 **Demande touristique : tourisme interne et émetteur (les excursions d'une journée sont exclues)**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu
